

## COMMISSION FINANCES, FISCALITE

# QUELS FONDS EUROPEENS LES COMMUNES PEUVENT-ELLES MOBILISER ?

.....

Note préparatoire de la séance du 28 juin 2022

### I INTERVENANTS



**Daniel Cornalba**, maire de l'Etang-la-Ville (78)



**Cédric Guillon-Lavocat**, directeur des stratégies  
européennes de la Région Ile-de-France

⌚ Le 28 juin 2022 de 15h à 16h

📍 **Salle des commissions - Paris Expo, Porte de Versailles**

**Élus référents :**

- 👤 • **Romain COLAS**, maire de Boussy-Saint-Antoine (91)
- **Sophie MERCHAT**, seconde adjointe au maire d'Enghien-les-Bains (95), déléguée aux finances

## I OBJECTIFS

- Connaître les dispositifs existants de l'Union Européenne (UE) mobilisables par les élus locaux et la manière dont les communes peuvent s'en saisir
- Echanger sur les projets locaux financés par l'UE dans la région Ile-de-France

## I CONTEXTE / ACTUALITÉ

La déclinaison au niveau local des programmes de l'Union Européenne se poursuit en Ile-de-France dans le cadre de la Présidence française du conseil de l'Union Européenne (PFUE) en 2022.

Depuis 2014, la Région Ile-de-France dispose par la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) de compétences de gestion pour la plupart des fonds européens structurels et d'investissement (FESI)

Au travers, notamment, de la gestion du **Fonds européen de développement régional (FEDER)**, la Région a consacré **229 millions d'euros entre 2014 et 2020** sur six thématiques prioritaires : le **développement des quartiers les plus en difficulté**, la **protection de l'environnement**, le **développement économique**, la **recherche et l'innovation**, le **développement** et le **déploiement d'outils numérique** ainsi que la **diminution des vulnérabilités** du bassin de la Seine.

Ces investissements se sont par exemple matérialisés par :

- Un apport de **20% des financements pour la renaturation** des berges de Seine sur l'écoquartier fluvial de L'Île-Saint-Denis ;
- La **restauration** de la cité des métiers du Val-de-Marne (**35% des investissements du**

**projet apportés par l'Union Européenne) ;**

- Un investissement territorial intégré soutenu par Melun Val de Seine pour la création d'une maison médicale pluridisciplinaire (**50% des investissements du projet soutenus par l'Union Européenne**) sur la commune de **La Rochette** (77).

Le **Fonds Social Européen plus (FSE+)**, second programme phare européen cogéré avec l'Etat, a pour vocation de **soutenir la création d'emplois dans les territoires**. Il finance de manière plus spécifique des projets pour le retour à l'emploi de personnes en situation de fragilité (jeunes, personnes handicapées, demandeurs d'emploi de longue durée, etc.).

Le **FSE** en Ile-de-France a ainsi permis de réaliser l'application numérique de recherche d'emploi « My MatchUp », porté par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Grand Paris Sud, en partenariat avec la Mission Locale de la Brie et des Morins, la Mission Locale du Provinois et la Mission Locale de la Seine et du Loing.

Le **Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)**, autre programme important dont la gestion est confiée à la Région, a pour objectif de rendre le secteur agricole plus équilibré du point de vue territorial et environnemental. Le montant de **58 millions d'euros** du programme 2014 – 2020 s'est traduit plus spécifiquement par des investissements dans des entreprises agricoles et forestières, dans la préservation des ressources naturelles, dans le développement de l'agriculture biologique et dans l'emploi rural.

A noter ainsi parmi les réalisations issues des financements du **FEADER 2014 – 2020** la modernisation des Moulins de Brasseuil (78) et la mise en place de distributeurs de soupes et de terrines préparées localement dans la commune de Milly-la-Forêt (91).

**Les nouveaux fonds européens 2021 – 2027** sont en cours de négociation et d'élaboration avec les différents acteurs locaux. Son déploiement a été retardé en raison de la crise du Covid-19. De nouvelles priorités devraient ainsi être fixées à l'issue des différentes consultations, permettant l'ouverture de nouveaux appels à projets régionaux et thématiques.

L'Union Européenne propose cependant d'autres dispositifs, dont les élus n'ont pas toujours connaissance. En effet, le **Plan de relance européen** validé par les vingt-sept Etats membres le 21 juillet 2020 renforce considérablement les ambitions d'une Europe **plus verte, plus numérique et plus résiliente** dont la déclinaison s'opère par de nombreux dispositifs au niveau des territoires.

Concrètement, les fonds et programmes européens constituent des ressources financières importantes pour mener à bien les politiques des collectivités locales, mais dont la lisibilité n'est pas toujours évidente. Un récent guide<sup>1</sup> réalisé par l'Association des Maires de France (AMF) propose ainsi **une nouvelle grille de lecture par politiques sectorielles**.

L'édition 2022 du Salon de l'AMIF portant sur les collectivités au cœur des transitions, les intervenants reviendront sur plusieurs leviers de financement ou d'accompagnement dans des domaines stratégiques tels que l'habitat, l'aménagement foncier urbain ou encore la santé, afin de véritablement **renforcer le « réflexe Europe » des communes franciliennes**.

---

<sup>1</sup> Guide de l'AMF – Les fonds européens au service des projets communaux et intercommunaux (<https://www.amf.asso.fr/m/document/fichier.php?FTP=d78464786adbce579c0124c7d9e3f978.pdf&id=40832>)

## I PROPOSITION DE DEROULE

**15H - 15H05** : Introduction par les élus référents

**15H05 - 15H20** : Intervention de **Cédric Guillon-Lavocat**, directeur des affaires européennes à la Région Ile-de-France

**15H20 - 15H35** : Intervention de **Daniel Cornalba**, maire de l'Etang-la-Ville (78)

**15H35 - 15H55** : Temps d'échanges avec la salle

**15H55 - 16H** : Conclusion par les élus référents

